

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Directive 2004/18/CE.

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Commune de Charenton-le-Pont, 48 rue de Paris, à l'attention de M. le maire, F-94220 Charenton-le-Pont.

Adresse(s) internet :

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.charenton.fr>.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Autorité régionale ou locale.

I.3) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Services généraux des administrations publiques.

I.4) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché :

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Services.

Catégorie de services : n°01 Services d'entretien et de réparation.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : charenton-Le-Pont.

Code NUTS **[FR107]**.

II.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

maintenance préventive et curative des systèmes de détection incendie et de désenfumage naturel.

Marché unique à bons de commande avec mini et maxi et un opérateur économique.

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

31625100, 42521000.

II.1.6) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.2) VALEUR TOTALE FINALE DU OU DES MARCHÉ(S)

II.2.1) Valeur totale finale du ou des marché(s) :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

1. prix des prestations : 60 %.

2. valeur technique : 40 %.

3. valeur technique : méthodologie d'intervention et la capacité de l'entreprise à assurer les prestations prévues dans le cahier des charges en maintenance préventive et curative : 12 %.

4. valeur technique : un état récapitulatif et décrivant les prestations à assurer mensuellement, trimestriellement, semestriellement, annuellement dans le cadre de ce marché et prises en compte dans les offres du candidat : 10 %.

5. valeur technique : organigramme de l'équipe désignée pour assurer les prestations de ce marché : qualifications du personnel : 10 %.

6. valeur technique : engagement de l'entreprise à respecter les délais d'intervention prévus dans le cctp, les délais de remise des devis : 5 %.

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

7. valeur technique : désignation d'un référent comptable et d'un référent technique permanent pour la ville : 3 %.

IV.2.2) Enchère électronique :

Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

AO1313.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

INTITULÉ : Marché : AO1312. Le présent marché a pour objet la maintenance préventive et corrective du matériel des systèmes de détection incendie installés et du matériel des systèmes de désenfumage naturel dans les bâtiments de la Ville de Charenton le Pont ainsi que le remplacement de ce matériel selon les besoins et diagnostics

V.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

24 avril 2014

V.2) INFORMATIONS SUR LES OFFRES :

Nombre d'offres reçues : 4

V.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ :

DELTATECH FRANCE, ZA - 15 avenue Gustave Eiffel, 77220 Gretz-Armainvilliers.

V.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ :

En cas de montant annuel ou mensuel : le nombre d'années : 4.

V.5) INFORMATION SUR LA SOUS-TRAITANCE :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

VI.2) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Le montant du marché est de : Pour la partie de la maintenance préventive : le prix forfaitaire annuel est de 18920,79 euros HT; Pour la partie de la maintenance curative : les montants annuels des commandes sont : Minimum 8 000 euros (H.T.) Et Maximum: 90 000 euros (H.T.) Par ailleurs, la consultation du contrat peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les concurrents évincés peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 13 mai 2014.

Références de l'avis initial paru au BOAMP

Parution n° : 22 B, annonce n° 223 du 31 janvier 2014.

VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle case postale n°8630, F-77008 Melun Cedex. Tél. (+33) 1 60 56 66 30. Adresse internet : <http://melun.tribunal-administratif.fr>. Fax (+33) 1 60 56 66 10.

VI.3.2) Introduction des recours :

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle case postale n°8630, F-77008 Melun Cedex. Tél. (+33) 1 60 56 66 30. Adresse internet : <http://melun.tribunal-administratif.fr>. Fax (+33) 1 60 56 66 10.

VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

13 mai 2014.

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : AO1312/1

Libellé de la facture : Commune de Charenton-le-Pont Direction des Finances 48 rue de Paris A compléter, F-

94220 Charenton-le-Pont.
Siret : 21940018100018
Classe de profil : Commune

Délai de mise en ligne :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> :
12 juin 2014.

Classification des produits :

- Services fournis principalement aux entreprises